

Note de présentation

Comité du label'hybrid AMU

CFVU du 10 novembre 2022

1. Présentation du contexte

Le label'hybrid AMU a pour objectifs de :

- Valoriser les pratiques pédagogiques améliorant les apprentissages et la réussite des étudiants ;
- Contribuer à la reconnaissance des compétences pédagogiques des enseignants ;
- Dynamiser la transformation numérique des enseignements et donner des indicateurs de l'avancée de cette transformation.

Dans un premier temps, le public visé pour ces enseignements concerne :

- les étudiants inscrits dans les UE de licence développées dans le cadre de Dream-U, et les mentions pionnières ;
- les étudiants bénéficiant de module dans le cadre d'appel à projets intégrant une dimension hybride (BIP CIVIS...);
- les étudiants inscrits dans les UE développées dans le cadre de l'appel à projet *Transformation de la Formation par la Recherche* : « Internationalisation et Mobilité ».

La charte instituant ce label'hybrid AMU a été adoptée en CFVU le 6 octobre 2022 et elle précise la composition d'un comité qui doit être mis en place pour délivrer la labellisation.

La composition de ce comité est la suivante :

- Le VP Formation ou son représentant
 - Le VP délégué CIPE
 - 1 ingénieur pédagogique du CIPE ou 1 accompagnatrice DREAM U
 - **2 membres élus de la CFVU dont 1 du collège des usagers**
 - 1 directeur de composante ou son représentant
-

2. Proposition soumise à la CFVU

Désignation parmi les membres élus de la CFVU :

- 1 membre enseignant
- 1 membre étudiant

Afin de siéger dans le comité du label'hybrid pour la durée du mandat restant à courir.